

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Travaux conséquents liés au réservoir des Philosophes **Route de Mont-Soleil fermée à partir du 6 mai**

EAU-Vallon est à bout touchant. Le dernier tronçon de conduite menant au réservoir des Philosophes s'apprête à être posé. Les travaux nécessiteront la fermeture de la route de Mont-Soleil durant quelque trois semaines.



C'est ici que la conduite traversera la route.

Le projet de raccordement du puits des Sauges aux réseaux de distribution de Saint-Imier et du Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagne en eau potable (SEF) va bon train. Le dernier tronçon de conduite menant au réservoir des Philosophes sera posé début mai.

Ces travaux conséquents prévoient le creusage de fouilles de plus de trois mètres de profondeur par endroits et la création d'une chambre de purge au-dessous de la route. La future alimentation de l'Hôpital du Jura bernois induira également des creusages à la lisière de la forêt.

Secteur déconseillé aux promeneurs

La Municipalité de Saint-Imier se voit ainsi contrainte de fermer la route de Mont Soleil depuis le 6 mai à 8 heures et pour trois semaines environ. Une signalisation spéciale sera mise en place.

L'accès au parking de l'hôpital n'est pas touché par cette fermeture. En raison des perturbations auxquelles il faut s'attendre, il est par contre conseillé aux promeneurs d'éviter le secteur.

Le Conseil municipal rappelle que le meilleur moyen de transport pour accéder à Mont-Soleil en tout temps est le funiculaire. Il insiste par ailleurs sur l'importance de respecter strictement le dispositif mis en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur patience. Le temps de mener le chantier à son terme, ces derniers devront se montrer philosophes...

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Anne-Sophie Roelens et sa fille Sylvie Gassmann se sont vues remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 12 juin 2018, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 2 avril dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouvelles concitoyennes.

(cm)

Saint-Imier, le 30 avril 2019